Image not found or type unknown

# poursuivi par un acheteur pr refaire la façade

Par **laetitia esteves**, le **16/04/2010** à **17:14**

Bonjour,
Mes parents ont vendu une maison il y a deux ans, ils l'on vendue en l'état, et l acheteur a poursuivi mes parents qques mois plus tard pour qu ils paient les travaux pr refaire la façade. Hors qd avant de la vendre, ils avaient reçu un courrier de la mairie leur disant que rien ne les oblogeait à refaire la façade, pourtant qq mois plus tard, l acheteur reçoit aussi un courrier lui disant le contraire, entr temps la maison lui a été vendue.
Ils ont gagné le 1er procès, perdu le 2ème et également le 3ème. Personne ne comprend pourquoi ils ont perdu. et ils ont perdu une grosse somme, en tt 15000 euros. que pourrait-on faire pr ne pas avoir à payer les honoraires du notaire?? au moins ça.

merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés